



OUTIL :

# Aide à l'élaboration d'un contrat de prestation de services intellectuels

## → À quoi ça sert ?

La législation ne mentionne l'obligation d'aucun accord écrit entre un prestataire de services intellectuels et son client. Quand tout va bien, l'élaboration d'un contrat de prestations peut sembler superflu. Son intérêt se révèle lorsqu'il survient un désaccord : il permet d'apporter une preuve.

Signé entre les deux parties, il peut prendre différentes formes : bon de commande, devis, cahier des charges, convention de formation... Veillez à ce que l'ensemble de ces supports soit ratifié par le client, notamment les conditions générales de ventes qui doivent être signées pour être valides.

Le niveau de formalisation peut être apprécié en fonction des risques encourus ou acceptables pour le prestataire. Il convient de veiller particulièrement à ce que les modalités soient décrites en termes clairs et précis ne donnant pas lieu à interprétation.

Dans les prestations de services, à la réussite desquelles le client contribue (coproducteur), le contrat permet de formaliser l'engagement du client (contribution attendue, ressources et moyens à mettre à disposition).

## → Cet outil est

- Une étape avant de formaliser un contrat de prestations,
- Une aide permettant de structurer la réflexion,
- Une manière d'anticiper les risques,
- Une check-list des points à clarifier avec son client,
- Un outil de dialogue.

## → Cet outil n'est pas

- Un modèle de contrat,
- Un substitut au recours à un conseil juridique.

## → Comment ça marche ?

Le document comporte trois colonnes : la première aborde les points du contrat à intégrer ou non, la deuxième illustre certains points par des exemples, la troisième permet la prise de notes relatives au futur contrat.

La liste proposée ne représente aucun caractère obligatoire. Vous pouvez retenir tout ou partie des rubriques pour définir les bases du contrat de prestation.

Vous pouvez réaliser ce travail préparatoire seul ou avec votre client.

Les mentions comportant un \* sont les mentions obligatoires dans une convention de formation.

Vous pouvez vous approprier cette balise selon vos besoins pour en faire un support personnalisé d'une relation client réussie.

### En savoir plus :

Nathalie Aubry - tél. : 03 81 25 25 93  
E-mail : [naubry@doubs.cci.fr](mailto:naubry@doubs.cci.fr)



**Cette méthode et ses outils ont été élaborés par des groupes de travail de prestataires de services intellectuels, animés par les CCI de Franche-Comté.**

**Les auteurs :** Marie Besson - MBC,  
Xavier Clément - CLÉMENT QUALITE CONSULTING,  
Jean-Pierre Fiasson - PERL'UOMO,  
Fabrice Frérot - MAISON FRÉROT,  
Alexandre Maillot - AVOCAT,  
Jean Membre - HOMMES & MÉTHODES.



# Justifier le contrat



IDENTITÉ	Exemples, compléments	Liste des points applicables au projet de contrat à l'étude
Prestataire : - nom de la société, adresse, tél., fax, mail - nom du responsable - nom de l'intervenant		
Client : - nom de la société, adresse, tél., fax, mail - nom, mandat (fonction) du responsable (signataire) - nom du contrat - bénéficiaire(s) ou participant(s)	interlocuteur, chef de projet ...	
Recommandé : - forme juridique de la société - immatriculation au RCS - adresse du siège social - montant du capital social	Ex : la SARL ZZ au capital social de 8.000,00 Euros, immatriculée au RCS de BESANCON sous le N°..., dont le siège social est X, prise en la personne de son représentant légal, Monsieur X DUPONT, domicilié de droit audit siège.	

MISSION		
Objectifs*: - résultats attendus - livrables		
Descriptif de la mission* : - méthode d'intervention - séquences - fréquences - étapes	Revue de projet ...	
Champs d'intervention : - équipes ou fonctions* - domaine d'activités - site géographique, - ...		
Modalités d'évaluation de la prestation*		
Engagements des parties - pré-requis - disponibilités, moyens humains - locaux, matériels	Conditions de réalisation ou de réussite	





JasTienatuoOo

ORGANISATION		
Conditions logistiques		
Durée* - planning - fréquence d'intervention	Début, fin de mission	
Modalités de fin de mission		
Modalités de suivi de la mission	comptes-rendus intermédiaires, bilans, réunions, réception...	
Lieu(x)		

CONDITIONS FINANCIÈRES		
Prix*: - structure du prix - TVA - éléments inclus/exclus ... - modalité de révision des tarifs pour des interventions de longues durées - frais de déplacements	Forfait/unité, quantité, ...  Réels, barème, forfait...	
Facturation : - niveau de détail - fréquence - acompte - délais et modalités de règlement - pénalités - remises	Relevé horaire, fin de mois, à mi-mission...	

VIE DU CONTRAT		
Règles applicables en cas d'annulation ponctuelle d'intervention - du fait du client - du fait du prestataire	Délais de prévenance, facturation des interventions annulées...	
Possibilité de suspension provisoire		
Modalités de rupture de contrat		
Dommages et intérêts en cas de rupture abusive		
Situations pouvant donner lieu à avenant		



JASITIENACTUEJUNOO

**SIGNATURES**

Noms		
Qualités	Le mandat du signataire doit lui permettre d'engager la société cliente	
Date		

**AUTRES**

Durée de validité de la proposition de contrat		
Juridiction compétente	À défaut de précision, la juridiction compétente est celle du domicile du défendeur	
Déontologie		
Engagement de confidentialité : - pour le client - pour le prestataire		
Possibilité de citer le client dans les références		
Assurance		
Responsable des risques sur les marchandises transportées	Notamment si le transfert de propriété d'un bien inclus dans la prestation n'intervient qu'après complet règlement	
* Rubriques obligatoires pour des prestations de formation	Cf. art. L6533-2 du code du travail : à défaut de convention de formation, le support de contractualisation (bon de commande) intitulé, nature, durée, modalités de déroulement, de sanction de l'action de formation, effectifs concernés, prix et contributions financières. Mention : « déclaration d'activité enregistrée sous le numéro X auprès du Préfet de région Y.» (art. R6351-6 du CT) Pour en savoir plus : <a href="http://www.droit-de-la-formation.fr">www.droit-de-la-formation.fr</a>	





# Justifier le contrat

DROITS D'AUTEURS ET PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE		Pour en savoir plus : INPI, ARIST
Les droits sont-ils transférés au client ou restent-ils la propriété du prestataire ?	À défaut de clarification dans un contrat, les droits restent au créateur Attention : une cession globale des oeuvres futures est nulle	
Quelle est la nature du droit ? - droit de représentation - droit de reproduction	La cession ne peut concerner que les droits patrimoniaux Les auteurs peuvent toujours se repentir (droit de retrait) moyennant indemnisation	
Quelles sont les délimitations de ce droit ? - durée - destination territoires - ...	Il est recommandé d'avoir une durée plus courte avec tacite reconduction permettant de sortir du contrat Préciser : marchés, supports...	
Concernant le prix de cession : - est-il inclus dans la prestation ? - est-il forfaitaire ou proportionnel ? - dans le cas où il est proportionnel, quelles sont les modalités de suivi de gestion ?	Il est recommandé d'avoir une tarification spécifique  Ex : nombre de pièces fabriquées, par mois, par an...	
Quid des droits dépendants ?	Par exemple des fournisseurs : droits du photographe, du graphiste...	
Concernant les créateurs salariés : leur contrat de travail clarifie-t-il le transfert de leurs droits d'auteurs ?	Une cession globale des oeuvres futures est nulle	
Que se passe-t-il en cas de litige ?	Laisser la porte ouverte à la négociation...	